



**Communiqué 2020-31
21 août 2020**

Appel d'intérêt poste d'enquêteur (ECR)

Message aux membres :

Dans la foulée des événements entourant la pandémie, plusieurs enquêteurs nous ont soulevé un grand nombre de problématiques entourant le protocole de fonctionnement des enquêtes. Au dernier CLOT du 17 Juin 2020, la Fraternité a amené plusieurs problématiques à l'employeur. L'employeur nous a répondu qu'il regarderait attentivement les points soulevés. Nous vous rappelons que la Fraternité n'a pas été impliquée de près ou de loin dans le processus de décision menant à ces pratiques. Il semble que ces pratiques ont amené une démotivation chez certains de nos membres.

Dans une note du directeur général du 20 août 2020 invitant nos membres à signifier leur intérêt à cette fonction, nous vous invitons donc à la plus grande prudence et nous vous suggérons fortement de bien lire la note du directeur général et de vous renseigner auprès de vos pairs avant de signifier votre intérêt.

Nous vous rappelons qu'actuellement, les postes d'enquêteurs ainsi que ceux des lieutenants ne sont pas reconnus par le Conseil du trésor, en aucun cas vous ne trouverez une mention dans la convention collective.

Votre Exécutif